



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 18
Voix favorables : 18
Voix défavorables :

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 10 avril 2018

Délibération
n° CA 2018 - 52

approuvant la sortie d'inventaire et le don de matériel informatique

Vu le code de l'éducation notamment en son article L.712-3 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment le 3° de son article L3212-2 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Le matériel informatique dont la liste est annexée à la présente délibération (1 ordinateur acheté entre 2012) est sorti de l'inventaire de l'établissement.

Article 2

Ce matériel sera cédé gratuitement à l'Association Vernet Sport Tennis.



La Présidente de l'université,

Corinne MASCALA

ANNEXE 1

Ecran pour Vernet SportTennis

Fabricant	Type	Numéro de série	Date d'achat	Numéro d'immobilisation
DELL	LCD 22p	CN0V0VCM7426124G40JU	18/06/2012	Pas d'immobilisation

Ordinateur Vernet Sport Tennis

Fabricant	Numéro de série	Type	Modèle	Date d'achat	Numéro d'immobilisation
DELL	FQVXC5J	Mini Tour	DELL optiplex 790DT	20/06/2012	100527